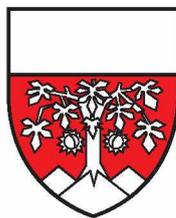


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. M. Amaudruz, municipal

Rédaction:  
Greffé municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## Billet du Syndic

**Les nouveaux arrêts des transports publics du Mont-sur-Lausanne s'inscrivent dans une vision à long terme du développement de la Commune: vision répondant aux logiques des diverses planifications qu'elles soient communale, régionale ou cantonale.**

Pour une Commune telle que la nôtre, accueillir de nouveaux habitants c'est aussi mettre à leur disposition les infrastructures nécessaires à la vie courante. En règle générale, les besoins en transports que va générer cette nouvelle population ne viennent pas immédiatement à l'esprit. Ils sont souvent « reportés à plus tard ». Cette problématique se doit d'être résolue au mieux, afin que les résidents de notre Commune puissent se déplacer avec rapidité et confort.

Relever avec succès le double défi du développement de transports publics forts et de la maîtrise de la circulation automobile ne constitue pas, pour la Commune, une option parmi d'autres, mais bien la condition sine qua non au développement urbain prévu.

Malgré une orientation voulue en faveur des transports collectifs, les développements retenus maintiennent une capacité « urbaine » de déplacement individuel motorisé.

La réalisation de la ligne TL 8 s'inscrit parfaitement en conformité de ce qui vient d'être dit. Il ne s'agit pas de créer de simples arrêts de bus à l'ancienne - une cabane posée au bord d'un étroit trottoir - mais plutôt, dans l'optique d'une mobilité durable, de construire de véritables interfaces de transports où le transfert modal est assuré sur une ligne de transport en commun digne du XXI<sup>e</sup> siècle, réalisée afin d'être utile et agréable pour les cinq décennies à venir.

Toutes les mobilités sont prises en compte, qu'elles soient générationnelles, réduites ou restreintes par l'âge ou l'accident.

On peut y venir à pied, en vélo, même en voiture au Grand-Mont, en chaise roulante, avec une poussette, les bras chargés, tenant un ou deux enfants par la main. L'espace est suffisant pour que tous se sentent à l'aise.

Là où c'est possible, où le parcellaire le permet, l'arrêt est intégré à une placette publique qui, par la sur largeur obtenue, anime ponctuellement la rue, devient lieu de rencontre et d'échange lié à une infrastructure utilitaire.

En résumé, les choses se font pour une fois dans le bon ordre. L'infrastructure des transports publics se réalise avant la venue des habitants et des emplois créés.

*Jean-Pierre Sueur, Syndic*

## Du nouveau pour les habitants montains

### Carte journalière Commune CFF dès le 1<sup>er</sup> avril 2012

La Commune de Le Mont-sur-Lausanne s'est dotée de deux abonnements CFF « Carte journalière Commune », valables dès le 1<sup>er</sup> avril 2012. Ces cartes sont vendues aux habitantes et habitants du Mont au prix préférentiel de Fr. 35.- par carte. La carte journalière commune est émise sous forme de carte journalière isolée, chacune étant postdatée pour un jour de validité. La carte journalière est au porteur et transmissible; elle ne peut être utilisée un même jour que par une personne. Elle permet de voyager à volonté, le jour de sa validité, en 2<sup>e</sup> classe dans toute la Suisse en train, bus et bateau ainsi que sur la plupart des réseaux de transports publics.

### Conditions de vente:

Les habitants intéressés sont invités à appeler le 021 651 91 91 pour s'informer des disponibilités et passer au Service des finances (Bâtiment administratif de Crétaison, Route de Lausanne 16, 2<sup>e</sup> étage), les jours et heures d'ouverture de l'Administration communale pour en prendre possession. Le paiement se fait de suite lors du retrait de la carte (pas de réservation possible: le premier arrivé est le premier servi!). En cas de perte, de vol ou de non-utilisation (volontaire ou non), la carte ne pourra être remboursée. Le commerce d'intermédiaire est interdit.



# A la rencontre des Autorités communales

## Un Syndic d'ouverture

Jean-Pierre Sueur est à la tête de l'Exécutif communal depuis l'été 2011. Comme président du Schéma directeur du Nord lausannois, il tient à inscrire le développement de sa commune dans une perspective régionale.



Jean-Pierre Sueur, Syndic

**Jean-Pierre Sueur, avez-vous été élu à la fonction de syndic parce que vous êtes le meilleur des conseillers municipaux ?**

- Le meilleur... Il n'y a pas de meilleur ! Après les élections, il y a simplement une discussion entre les nouveaux membres élus de la Municipalité à propos de la répartition des dicastères et du rôle du syndic pour la législation à venir.

**Si vous deviez définir « votre » commune par quelques mots, quels seraient-ils ?**

- Accueillante, conviviale, communautairement active, harmonieuse, tournée vers le futur, à dimension humaine, à l'écoute de ses citoyennes et citoyens.

**Selon vous, quels sont les principaux enjeux auxquels la commune est actuellement confrontée ?**

- Le principal enjeu est son développement. La population montaine et ses représentants au Conseil communal ont accepté un plan général d'affectation communal en 1993. Les municipalités successives l'ont mis en œuvre en respectant ses directives. Nous tenons beaucoup à maîtriser et à faire aboutir ce développement en intégrant les nouveaux habitants et en leur offrant un cadre de vie agréable incluant confort et commodités.

**La commune est partie prenante du programme d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL.CH). Concrètement que lui apportent ces partenariats ?**

- Ils lui donnent une vision globale de la région en termes d'urbanisme, de transports publics et privés. Ils constituent aussi une bonne plateforme permettant de dégager une vision coordonnée et consensuelle de la région.

**La zone industrielle de Budron tourne-t-elle au maximum de ses capacités ou est-elle encore extensible ?**

- Selon le plan général d'affectation et en fonction du remaniement parcellaire, elle est extensible vers le sud. Il subsiste encore quelques parcelles de libre.

**Pourquoi, au chemin de la Grangette, une entreprise comme l'Ecole internationale, qui draine peu d'élèves du cru mais qui encaisse des écologies substantiels auprès de sa clientèle étrangère, ne paie-t-elle pas d'impôts à la commune ?**

- Il s'agit d'une fondation sans but lucratif. Il n'empêche, elle s'acquitte de l'impôt foncier. En outre, depuis l'implantation de cette école au Mont, les familles de quelque 80 élèves ont élu domicile dans la commune, ce qui génère d'intéressantes rentrées fiscales.

**Vous faites partie du Conseil d'administration des TL. Cautionnez-vous cette politique des transports qui empêche les automobilistes de dépasser le bus N° 8 lorsqu'il est à l'arrêt, ce qui provoque d'interminables colonnes de véhicules le long de la route de Lausanne ?**

- Un bus c'est une centaine de passagers. Comparé au taux moyen d'occupation d'un véhicule (1,3 personne), cela représente environ 80 véhicules. A qui faut-il donner la priorité ?

**Et ces feux qui passent au rouge sitôt après le passage du bus, même si celui-ci ne s'arrête pas ?**

- Le réglage des feux n'est certes pas optimum. Nous sommes encore en phase de test. Mais il est bon de rappeler que ceux-ci ont été ardemment demandés par la population pour des raisons de sécurité.

**Le Mont est-elle encore une commune sûre ? La disparition du poste de gendarmerie installé au sein de l'administration communale ne risque-t-elle pas de jéjorer la situation ?**

- A ce jour, nous n'avons pas de certitude quant à la suppression du poste de gendarmerie du Mont. Le commandant de la gendarmerie nous a assuré que le poste resterait en activité au moins jusqu'à la fin 2012. La commune du Mont est (encore) une com-

mune sûre. Certes, par intermittence, nous constatons des déprédations et autres incivilités mais les services de police contribuent à la diminution de cette problématique. Dans l'hypothèse où le poste viendrait à disparaître, la sécurité serait malgré tout assurée par la gendarmerie, qui, je le rappelle, a son centre sur notre Commune. Nous veillerons naturellement à la qualité de ce nouveau service.

**En juillet, le Giron du centre des Jeunesses campagnardes accueillera plusieurs milliers de participants à proximité du Châtaignier. Ne redoutez-vous pas des débordements ?**

- Les Girons de jeunesse ne sont pas problématiques. Au sein du comité d'organisation une personne est en charge de ce problème. Elle entretient des relations étroites avec les services communaux et les spécialistes de la police cantonale. La sécurité touche des domaines variés telle que le parking des véhicules, la sécurité incendie, la sécurité intérieure, les questions sanitaires, etc.

**Dans 4 ans, la vie politique du Mont sera chamboulée par le passage au régime de la proportionnelle. Comment voyez-vous évoluer les institutions de la commune sous l'influence des formations et des partis politiques ?**

- Lors de cette votation, le Mont a accepté la proportionnelle avec 56.20% de oui. Il s'agit d'un vote clair engageant chaque citoyenne et citoyen à participer à ce changement démocratique. Cette évolution peut donner à l'assemblée délibérante une représentation plus juste et plus fidèle du corps électoral pour autant que les Montaines et Montains « jouent le jeu politique ». En conclusion, mon vœu est, que pour le futur, le bien commun reste prépondérant et que l'on ne tombe pas dans une bataille partisane où chaque formation ne cherche qu'à marquer son territoire.

Auguste Bouvreuil

## Bio express

Né en 1946 au Cerneux-Péquignot (NE), dans la vallée de la Brévine. Marié, 3 enfants adultes et 3 petits-enfants. Apprentissage de mécanicien-électricien. Formation de spécialiste en télécom au sein de Telecom PTT. Formation technico-commerciale en interne. Retraité Swisscom. Sport : a pratiqué pendant 25 ans la course de grand fond.

Auguste Bouvreuil

**Prochain article :**  
avec Michel Odier, municipal des travaux, routes et collecteurs.

**Déjà paru dans les 4 Coins :**  
N° 151 : Gérard Mojon

## De la Municipalité

### Le verre, trop précieux pour le jeter aux ordures ménagères!

Le verre est le matériau préféré pour les denrées alimentaires et les boissons. Très apprécié pour ses avantages sur le plan de l'environnement et de la santé, il est une des rares matières qui peut être recyclée et réutilisée à 100 % à volonté et sans perte de qualité. Même si, pour l'instant, nous ne manquons pas de matières premières, il faut savoir que la silice de quartz, la chaux de calcaire et la soude sont non renouvelables et nécessitent une forte quantité d'énergie pour leur extraction et leur vitrification à 1500°.

La fabrication du verre blanc et du verre brun ne peut se faire qu'à partir de verre recyclé de même couleur d'où la nécessité de trier correctement. De surcroît, la rétrocession est de Fr. 100.– la tonne de verre trié contre Fr. 60.– la tonne du même produit mélangé.

L'année dernière, ce ne sont pas moins de 178 tonnes qui ont été acheminées à St-Prex dans l'entreprise Vetro Recycling d'où sortent journalièrement environ un million de bouteilles fabriquées à 90 % avec du verre récupéré.

Non recyclables, le verre à vitre, les miroirs et la céramique ne sont pas admis dans le container à verre, ils doivent être déposés avec les déchets inertes. Ceci en raison de leur point de fusion plus élevé qui provoque un risque d'éclatement des nouvelles bouteilles en fabrication.

Autres formes de verre, les ampoules et barrettes halogènes doivent être déposées dans les ordures ménagères alors que les ampoules spéciales et tubes néons sont collectés séparément en déchèterie.

L'effort de recyclage en vaut la peine, il nous permet d'économiser de l'argent, de l'énergie (25 %) et des matières premières (85 %).

Merci à chacun d'y contribuer.

*B. Chabloz, municipal*

### Extension des transports publics, réseau R12

L'extension du réseau urbain des TL se poursuit sur notre Commune à un rythme régulier. L'étape R10, entrée en service en décembre 2009, avait permis le prolongement d'une course sur deux de la ligne 8 jusqu'au terminus du Grand-Mont.

L'étape R12 a débuté par la mise en service de la ligne 8 électrifiée sur toute sa longueur, en décembre 2011, et, plus récemment, le 20 février, la création



L'arrêt des TL au Grand-Mont

Photo: M. Amaudruz

d'une nouvelle ligne N° 23 assurant la desserte du quartier lausannois de Maillefer et, bientôt, du quartier montain du Bugnon dont les premiers bâtiments sont en construction au Sud du chemin de Maillefer. Cette ligne assure, à une fréquence de 20 minutes aux heures de pointe, la liaison entre cette nouvelle zone d'habitat et le quartier d'Entrebois, ainsi que les lignes N°s 3, 8, 22 et 60 permettant d'accéder au centre-ville.

Parallèlement, le P+R du Grand-Mont accueille chaque semaine un nombre plus marqué d'usagers. Mis à disposition par notre Commune, ce P+R est géré en coordination avec le réseau des parkings relais lausannois. Pour Fr. 11.– par jour ou Fr. 110.– par mois, il est désormais possible de stationner sa voiture dans l'un des 6 parkings relais de ce réseau et de bénéficier d'un abonnement valable dans les zones Mobilis 11 et 12 des transports publics. Les distributeurs permettent de s'acquitter de la taxe sur place avec les cartes bancaires de débit Maestro, ou de crédit MasterCard et Visa. Le paiement en monnaie est possible uniquement pour les cartes journalières (maximum Fr. 17.– l'appareil ne rend pas la monnaie). Il faut cependant savoir qu'une carte de légitimation personnelle, non transmissible, doit accompagner votre abonnement P+R. Cette carte s'obtient auprès de l'office lausannois du stationnement sur présentation de votre carte d'identité et une photo passeport récente (renseignements complémentaires: [www.lausanneparkingsrelais.ch](http://www.lausanneparkingsrelais.ch)).

Cerise sur le gâteau de cette étape R12 pour les usagers montains: l'aménagement de l'arrêt Rionzi de la ligne TL 8, en aval du pont de l'autoroute, sera réalisé durant les prochains mois et sa mise en service est planifiée pour le début de l'automne.

La Municipalité se réjouit de constater la hausse régulière de la fréquentation

de ces nouvelles infrastructures de transport, confirmant ainsi leur adéquation avec les attentes des usagers.

*Michel Odier, municipal*

## Nos Jubilaires 2011

**Avec nos excuses pour ce compte rendu tardif**

### Noces d'Or

Jeudi 24 novembre 2011, M. Michel Odier, Conseiller municipal, accompagné du soussigné, se rend au domicile de **Mme et M. Liliane et Marcel Piguet**, à la route du Grand-Mont, afin de leur présenter les vœux et félicitations des Autorités à l'occasion de leur **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**, mariage célébré le 10 novembre 1961.

Après avoir effectué son apprentissage en Valais, Marcel Piguet travaille auprès d'une entreprise de la branche, dans la région lausannoise; Liliane est également employée auprès de ladite entreprise. 1978-1980, le couple élit domicile au Mont et Marcel et Liliane Piguet exploitent leur Boucherie-charcuterie ouverte dans le cadre du Centre commercial du Grand-Mont. Depuis maintenant trois ans, le commerce est exploité par son fils Stéphane.

Bien entouré d'un fils, d'une fille et de 4 petits-enfants, Liliane et Marcel, proches de la nature, s'adonnent à la marche et au jardinage, sans renoncer, occasionnellement, à donner un « coup de main » au magasin. Nous remercions Mme et M. Piguet de leur sympathique accueil, des instants passés en leur compagnie, rejoints par leur fils Stéphane, et en leur réitérant nos félicitations, leur souhaitons une heureuse et paisible retraite.



Mme et M. Linette et Raymond Annen en compagnie de leurs filles

Photo: C. Frioud

Mardi 6 décembre, MM. Jean-Pierre Sueur, Syndic, et Bernard Chabloz, municipal, toujours accompagnés du soussigné, présentent les vœux et félicitations des Autorités à **Mme et M. Linette et Raymond Annen**, à l'occasion de leur **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**, et ce également en présence de leurs trois filles, Ariane, Patricia et Claude (de gauche à droite).

Linette et Raymond Annen prennent domicile au Mont courant 1969, puis à la route de Lausanne dès 1971. D'abord fonctionnaire de police à Lausanne, Raymond s'engage auprès d'un Etablissement bancaire de la place, qu'il quittera pour prendre sa retraite après 33 ans de service qui lui ont permis d'aborder divers aspects de la profession de banquier.

Raymond Annen, certes connu au-delà de nos limites communales, et ce dans le cadre de ses nombreuses et variées activités, n'a pas négligé cependant sa Commune de domicile où il fut très actif et fort apprécié: Conseiller communal, Conseiller municipal en charge des Domaines et forêts (10 ans), Commandant du feu (7 ans), Caissier puis Président de l'Union instrumentale (11 + 9 ans), Président de la Société de Développement, membre des Abbayes Réunies (Roi du tir), caissier du Syndicat de remaniement parcellaire, Président des vétérans pompiers.

A l'extérieur, il fut Président du Conseil général de Peyres-Possens, et il est encore Président des contemporains de 1933, membre des Brigands du Jorat, et chasseur, en septembre-octobre (chamois, chevreuil, sanglier), étant en possession de son 54<sup>e</sup> permis de chasse.

Linette pour sa part participait aux travaux agricoles au domaine familial, pour ensuite s'occuper de ses enfants qu'elle a su élever de manière magistrale.

Linette et Raymond Annen, qui cultivent l'esprit de famille, sont très bien entourés de leurs trois filles et de 9 «petits-enfants» qui leur apportent de réelles satisfactions.

Nous tenons à remercier très vivement Linette et Raymond Annen, ainsi que leurs trois filles, de leur très sympathique et très amical accueil; ce début de soirée passé en leur compagnie nous laisse un agréable souvenir. Nous leur réitérons nos sincères félicitations et leur souhaitons de partager encore, en famille, de belles années de complicité et d'amour.

## 90<sup>e</sup> anniversaire

Mardi 8 novembre 2011, M. Michel Odier, Conseiller municipal, accompagné du soussigné, présentait les vœux et félicitations des Autorités à **M. Charles Perroulaz**, domicilié à la route du Grand-Mont, et ce à l'occasion de son **90<sup>e</sup> anniversaire**.



M. Charles Perroulaz

Photo: Famille

Domicilié au Mont depuis 1996, Charles Perroulaz occupe le poste de chauffeur professionnel auprès de l'Entreprise Caiani, au Mont. Charles Perroulaz était membre de l'Amicale cp mitr IV/4 présidée durant 50 ans par M. Alfred Borgeaud, ancien conseiller municipal, amicale dissoute depuis lors. Charles Perroulaz et son épouse Anna sont toujours bien entourés de leurs

4 enfants, de 8 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; que voilà une belle famille.

Nous remercions Mme et M. Perroulaz de leur amical accueil et leur adressons nos vœux les meilleurs pour poursuivre, à deux, une paisible et méritée retraite.

Sympathique réunion de famille, au domicile de **M. Jean-Daniel Henny**, à la route de la Blécherette, à l'occasion de son **90<sup>e</sup> anniversaire**. M. André Guex, conseiller municipal, accompagné du soussigné, a le plaisir d'apporter les vœux et félicitations à cet heureux nonagénaire, en présence de ses deux fils, Jean-Robert et son épouse, et Jean-Michel.

Le bâtiment, «Ferme de Montricher», datant de 1655, est acquis par la Famille Henny en 1797; c'est donc pratiquement la 10<sup>e</sup> génération qui exploite le domaine, lequel produit du blé, du colza, des fraises, avec pas moins de 8'000 arbres fruitiers qui annoncent quelques 60 variétés de pommes et une trentaine de variétés de poires! C'est en 1957 que Jean-Daniel Henny reprend le domaine, pour le céder ensuite à Jean-Robert, dès fin 1986.

Très actif sur le plan communal, Jean-Daniel Henny est conseiller communal dès l'âge de 32 ans, puis municipal, de 1978 à 1985, en charge de l'Instruction publique, et Président de la Commission scolaire. Il est également Roi du Tir lors de la Fête des Abbayes Réunies de 1959, fourrier des sapeurs-pompiers, membre du Comité de la Société bovine, membre de la Société de laiterie.

Nous remercions M. Jean-Daniel Henny et famille de son chaleureux accueil, des souvenirs évoqués durant cet agréable moment passé en sa compagnie; nous lui réitérons nos félicitations et lui adressons nos meilleurs souhaits pour encore de paisibles années à la Ferme de Montricher.

# Nos Jubilaires fêtés en début d'année 2012

## Noces d'Or: Mme et M. Reymond et Esther Cressier



Noces d'Or: Mme et M. Alfonso et Marthe Amendola

Photo: M. Amaudruz



Noces de Diamant: Mme et M. Dung et Thi Kung Chanchaleune

Photo: G. Hochstrasser



90<sup>e</sup> anniversaire: Mme Mugnette Crausaz

Photo: La Paix du Soir



90<sup>e</sup> anniversaire: M. Louis Caillet et ses filles, Lise et Sylviane

Photo: A. Gueix

## Bon à savoir



### Suppression de la vignette pour les vélos

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les vélos sont dispensés de la vignette (signes distinctifs pour les cycles). Désormais, ce n'est plus le vélo qui doit être assuré, mais son conducteur.

#### Etes-vous assuré(e)?

En principe, les dommages causés à des tiers lors d'un accident de vélo seront couverts par l'assurance responsabilité civile privée. Il faut donc se poser les bonnes questions:

- Avez-vous une assurance responsabilité civile valable?
- Votre assurance couvre-t-elle les dommages occasionnés à la suite d'un accident de vélo?

La vignette reste obligatoire pour les cyclomoteurs et pour les vélos électriques équipés d'une assistance au pédalage de plus de 25 km/h.

#### Pour tout renseignement:

[www.adieu-vignette-velo.ch](http://www.adieu-vignette-velo.ch)



### Section des samaritains Cheseaux et environs

Nous vous communiquons ci-dessous les dates des cours dans les locaux Samaritains, Collège Derrière-la-Ville à Cheseaux ainsi que le programme d'activités pour 2012:

- **Dons du sang**  
17.04.12 15h30 à 19h30  
07.08.12 15h30 à 19h30  
18.12.12 15h30 à 19h30
- **Cours urgences chez les petits enfants**  
12.06.12 19h45 à 22h00  
14.06.12 20h00 à 22h00

19.06.12 20h00 à 22h00  
21.06.12 20h00 à 22h00

- **Cours BLS-AED (massage cardiaque)**  
25.04.12 18h45 à 22h00  
26.04.12 20h00 à 22h00

- **Exercices 2012 (20h00 à 22h00 env.)**  
Lundi 2 avril 2012  
Module poste sanitaire  
Lundi 7 mai 2012  
Module poste sanitaire  
Lundi 4 juin 2012  
Intersection à Cheseaux (fin environ 23h30)  
Lundi 2 juillet 2012  
Lundi 3 septembre 2012  
Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012  
Lundi 5 novembre 2012  
Lundi 3 décembre 2012  
Souper de Noël

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser auprès de la Présidente, Mme Josiane Dutoit (079 388 15 74, mail : [dutoitjosiane@bluwin.ch](mailto:dutoitjosiane@bluwin.ch)).

Section samaritains  
de Cheseaux & environs



# PASSEPORT VACANCES 2012

Le passeport vacances vous propose à nouveau de multiples activités manuelles, sportives, visites guidées et bien plus encore, à choisir dans la brochure mise à disposition lors de la vente.



## C'est pour qui ?

### PASSEPORT TRADITIONNEL

garçons et filles de 10 à 15 ans  
nés du 01.07.1996 au 30.06.2003

### PASSEPORT FARNIENTE

garçons et filles de 13 à 15 ans  
nés du 01.07.1996 au 30.06.1999



## C'est quand ?

lundi 09 juillet au dimanche 22 juillet 2012  
lundi 13 août au dimanche 26 août 2012



## Ça coûte Combien ?

### Passeport "Traditionnel"

Fr. 45.00 pour deux semaines,  
Fr. 40.00 pour le 2<sup>e</sup> enfant et suivants d'une même famille  
donne droit aux activités, aux transports, piscines, etc....

### Passeport "Farniente"

SEULEMENT POUR LES 13-15 ANS

Fr. 25.00 pour deux semaines, donne droit aux transports, piscines et musées.

L'offre cinéma, pour le Traditionnel et le Farniente, donne droit à 3 entrées gratuites l'après-midi avant 19 heures - du lundi au vendredi - dans les salles à Malley-Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries (ex Europlex !).



## Ça se passe Comment ? la vente du passeport vacances aura lieu :

le lundi 30 avril 2012  
de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
dans les bureaux de la Bourse communale  
Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne



## Important !!!

pas d'inscription par téléphone, se présenter avec  
une photo format passeport  
paiement du prix à l'inscription

**ATTENTION, LE NOMBRE DE PASSEPORTS EST LIMITÉ,  
!!! DÉPÊCHEZ-VOUS !!!**



## Institut Stéphanie Blanc & Make Up Your Life

### Partageons un instant de bien-être...

Dans un lieu qui inspire le calme et l'harmonie, venez découvrir les soins proposés dans ce nouvel institut de beauté.

En plus du traitement avec Vita Skin, technologie à ultra-son pour nettoyer l'épiderme en profondeur, effectuer un peeling, unifier le teint et redensifier la peau pour rajeunir votre visage, nous vous proposons tous les traitements esthétiques courants, l'épilation définitive, des soins raffermissants et anti-celulitiques personnalisés et d'autres nouveautés à venir.

Chaque mois vous bénéficiez d'une nouvelle promotion et une carte fidélité avantageuse vous permet de vous faire plaisir à prix doux.

Stéphanie, esthéticienne avec un certificat fédéral de capacité anime aussi pour vous des cours de maquillages morphologiques, des ateliers à thème et des « beauty party ».

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.**

Route du Jorat 37  
Le Mont-sur-Lausanne  
079 301 17 56



## FSG Le Mont

La gymnastique infantile recherche une monitrice. Vous êtes dynamique, aimez les enfants de 4-6 ans et êtes disponible tous les mardis de 16h45 à 19h30-20h00, alors n'hésitez pas à contacter Anne-Laure Brandt au 079 825 34 23.

## Trophée roses des sables

Nous partons du 11 au 21 octobre 2012 dans le désert Marocain afin de soutenir l'association « enfants du désert » ceci dans le cadre du

[www.trophee-roses-des-sables](http://www.trophee-roses-des-sables).

Pour vous présenter notre projet nous serons, avec notre véhicule, à la **Fête de mai** (samedi 12 mai 2012).

Vous pourrez à cette occasion, déguster notre couscous, glaner des renseignements et nous soutenir.

Nous allons aussi organiser un **souper de soutien**, le **samedi 30 juin 2012** au Restaurant « Le Central », réservation au 021 652 01 46.

Association TSS-Trophée Roses des Sables  
Catherine Lachat et Barbara Rochat

## EPS Le Mont

L'EPS du Mont-sur-Lausanne recherche des personnes ayant du temps libre (horaire scolaire) et intéressées par le contact avec les enfants, pour des périodes d'aide à l'enseignant(e).

Cette activité est rémunérée. Pour tout renseignement, s'adresser par courrier ou par téléphone à :

Dominique Barby, Collège du Mottier B  
1052 Le Mont, Tél. (secrét.) 021 651 04 70

## Amis des 4 Coins

### Rencontre du 20 avril 2012

Nous serons reçus par nos amis du « Fil d'Argent » de Cheseaux-Romanel. La rencontre aura lieu à Romanel Prazqueron.

### Sortie annuelle du 15 mai 2012

Départ en car pour la journée afin de visiter le Centre-Nature ASPO (Association Suisse pour la Protection des Oiseaux) à La Saugue, près de Cudrefin.

Après la visite, nous prendrons notre repas à l'Auberge de La Saugue et au retour, le chauffeur nous fera découvrir les paysages par Chambrélien, Noiraigue, Couvet, St-Sulpice, Ste-Croix.

**Important:** Pour cette sortie, il est demandé de vous inscrire au secrétariat paroissial 10 à 15 jours avant le départ, le choix du car dépendra du nombre de personnes inscrites. Vous recevrez des indications précises sur l'invitation personnelle qui vous parviendra en temps voulu et qui précisera tous les renseignements pour cette journée.

Nous nous réjouissons de ces rencontres et vous souhaitons un printemps en bonne forme et santé.

Pour le comité:  
Micheline Merlin

## Une info du Renens-Natation

Savez-vous que le Renens-Natation, club de l'Ouest lausannois, a la chance d'organiser ses entraînements et compétitions à la piscine du Mont-sur-Lausanne? Grâce aux autorités montaines qui nous louent ces magnifiques installations sportives, le club est à même également de mettre sur pied de nombreux meetings et même le Championnat romand qui s'est déroulé les 17 et 18 décembre derniers. Encore toute notre gratitude à la Municipalité du Mont.

Site: [www.renens-natation.ch](http://www.renens-natation.ch)  
Mail: [secretariat@renens-natation.ch](mailto:secretariat@renens-natation.ch)

## aPé

## Association des Parents d'Elèves du Mont et environs

### Agenda des activités à venir

- **Samedi 12 mai**  
**Grande vente de jouets et d'habits d'été de seconde main**  
**Dépôt des marchandises:**  
vendredi 11 mai de 14h00 à 19h00  
**Ventes prioritaires aux membres APé:**  
vendredi 11 mai de 20h00 à 21h00  
Samedi 12 mai de 8h00 à 9h00  
**Ventes publiques:**  
Samedi 12 mai de 9h00 à 16h00  
**Restitution:** 12 mai de 18h00 à 19h00  
**Lieu:** Grande Salle du Mont  
**Infos:** 079 403 62 51

Pour toutes ces activités, vous trouverez des informations complémentaires sur notre site: [www.ape-vaud.ch/lemont](http://www.ape-vaud.ch/lemont) sous la rubrique: programme 2011-2012.



Cathy, Barbara et leur voiture pour le Trophée roses des sables

## De nos Sociétés



### Echo des Bois

Pour perpétuer une grande tradition de ce Canton, l'Echo des Bois a charge d'organiser cette année le 79<sup>e</sup> Giron des chorales du Jorat qui aura lieu le **dimanche 6 mai 2012**. Nous avons déjà organisé le 71<sup>e</sup> Giron en 2002, avec grand succès mais hélas sous une pluie battante pendant tout le week-end. Nous espérons que cette année, Jean Rosset sera plus clément avec nous ce jour-là.

C'est une fête très conviviale centrée sur l'amitié et le plaisir de chanter, elle se déroulera sur une journée, c'est-à-dire le dimanche et les concerts ouverts au public auront lieu à la Grande Salle du Petit-Mont de 13h30 à 16h30.

Cette manifestation réunira environ 200 à 230 chanteuses et chanteurs, 2 chœurs d'hommes et 4 chœurs mixtes et nous nous réjouissons de les accueillir dans notre Commune. Cette organisation demande beaucoup d'investissement personnel et toute aide bénévole serait bienvenue pour cette journée. Le No de téléphone 021 652 07 77 est à votre disposition pour de plus amples renseignements, merci d'avance.

*Le comité*



### Jeunesse du Mont

Voici des nouvelles fraîches de notre Giron. Fraîches, c'est le cas de le dire ! En effet, nous sortons d'une période difficile à cause de ce froid glacial, ou plutôt devrais-je dire que ce sont principalement nos peintures qui en ont souffert. Eh oui, elles ont tout simplement gelé. Mais finalement elles n'étaient pas les seules à ne pas apprécier ces températures négatives, nous avons alors décidé de lever le pied quelques jours. Cette période nous a un peu ralenti dans notre projet de débiter nos constructions et dans l'avancée de nos décorations. Heureusement, ce fut de courte durée et nous avons pu reprendre nos travaux. Le soleil et la température clémente de cette fin février nous a redonné une bonne dose d'énergie pour entamer ces cinq prochains mois. Cinq petits mois... et encore un sacré boulot à effectuer !

Le comité FVJC et les membres du jury sont attendus le 31 mars pour visiter une nouvelle fois nos emplacements et vérifier le respect du cahier des charges.



*Jeunesse du Mont: les peintures ont mal supporté le froid*

Nous leur présenterons notre Major de table qui animera la partie officielle. Olivier Weber, président de l'UPSL et ancien membre de notre société a accepté de relever ce défit.

Bonne nouvelle ! Nos plannings bénévoles sont prêts ! Si vous souhaitez travailler au caveau des anciens, adressez-vous directement à Cathy Lachat. En effet, nous avons la chance de pouvoir compter sur son aide car c'est elle qui a pris en charge la gestion du caveau.

Pour les autres domaines de bénévolat, à savoir la cuisine, les bars et les nettoyages, vous pouvez dorénavant vous inscrire en ligne à l'adresse suivante : [www.lemont2012.ch](http://www.lemont2012.ch).

Notre site est en fonction depuis début janvier grâce à l'investissement et à l'excellent travail de Vincent et Romain Odier qui ont eu la gentillesse de nous le créer.

A vos agendas ! Une deuxième séance de présentation de notre Giron est prévue le **jeudi 26 avril 2012 à 20h00**, au Châtaignier.

A cette occasion, vous pourrez découvrir une partie de nos décorations, de nos constructions et l'avancée de notre projet. Vous aurez également la possibilité de vous inscrire comme bénévole. Un petit apéro vous sera offert !

Un grand merci pour votre soutien !

*Laetitia Besson*

#### Concours

**Contribuez à la décoration de notre parcours du cortège, le dimanche 29 juillet 2012.**

La tradition veut que les habitants se trouvant sur le parcours du cortège décorent leur jardin. Malheureusement, peu d'habitants se trouvent sur notre parcours (route de Coppoz – route du Jorat – chemin du Châtaignier).

Alors, nous vous proposons de décorer un sapin qui se trouvera sur le parcours. Par ce projet, nous souhaitons démon-

trer que Le Mont a bel et bien conservé un esprit villageois.

#### Nous avons donc besoin de vous !!!

Afin que le tracé de notre cortège reflète la motivation et l'engagement de nos habitants pour notre Giron, participez à notre concours !

C'est gratuit, on vous fournit le sapin et le thème est libre. Soyez créatifs !

Inscrivez-vous au moyen de ce formulaire ou sur notre site internet [www.lemont2012.ch](http://www.lemont2012.ch) d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2012. Un numéro et un emplacement vous seront attribués.

Prix pour les cinq premières places !!!

**N'attendez pas, nous comptons sur vous !**

#### Concours pour la décoration du parcours du cortège du Giron de la Jeunesse le dimanche 29 juillet 2012

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

Date : .....

Signature : .....

Coupon à retourner à l'adresse suivante :  
**Société du Giron**  
Case postale 448  
1052 Le Mont-sur-Lausanne



## FSG Le Mont

En cette matinée maussade du 19 février, nous nous sommes retrouvés au col des Mosses pour notre habituelle randonnée en raquettes. Sous la neige qui ne cessait de tomber, nous nous sommes élancés en direction du refuge de Pra-Cornet.

Nous avons progressé à travers des forêts et des pâturages fortement enneigés sur un dénivelé de 850 mètres, pour atteindre le refuge situé à 1650 mètres d'altitude. Il était temps, car le brouillard et un vent tempétueux nous avaient rejoints. Après une pause bienvenue, et profitant d'une accalmie, nous sommes redescendus dans la station des Mosses.

Après ces 3 heures 30 d'effort et les 8.6 kilomètres parcourus, nous avons hâte de nous restaurer, mais nous avons vécu un court moment de désarroi. En effet, le restaurateur, avait inversé le nombre de participants et la date de notre réservation. Il nous attendait donc le 26, mais avec fair-play et célérité, il nous a servi une excellente fondue, qui fût fort appréciée. Merci au restaurant du Chaussy.

Et surtout, un grand merci à Marianne et Jean-Luc qui nous ont proposé une très belle balade et qui nous ont conduits à bon port malgré des conditions météorologiques capricieuses.

*Patricia AJ*



## Pétanque du Mont

### Apéritif de Noël 2011

Tout d'abord, j'adresse mes plates excuses aux lecteurs des 4 Coins, à mes potes du comité et aux membres de la pétanque, pour n'avoir pas relaté cet article dans l'édition de janvier 2012. « La faute à... pas pu. »

La fin d'année de notre société coïncide avec une réunion amicale entre nos membres et nos partenaires, dans notre magnifique structure métallique et boisée des Châtaigniers. A cette occasion, il est de coutume de parler de ce qui s'est déroulé durant l'année écoulée, tant sur le plan sportif, amical, personnel, voire intime. L'être humain n'est-il pas fait pour dialoguer plutôt que de se renfermer sur lui-même ? A chaque fois, le comité de la pétanque du Mont se fait un plaisir de recevoir ces personnes en ses murs. Surtout les dames. En effet, elles sont toujours porteuses (sans jeu de mot) de délicieuses petites confiseries ou autres préparations culinaires qui nous ravivent. Pour ne pas laisser

nos invités nous quitter trop vite, c'est aussi l'occasion pour nous de leur offrir le verre de l'amitié et de leur proposer une soupe aux pois « made in Chaudron du Mont ». Pour cette édition, nous avons encore pu compter sur la présence et le dévouement de notre Ami « Dud », (à gauche sur la photo) membre du Club des Alliés, de la Pontaise. Comme quoi, l'entraide entre clubs joue parfaitement dans ce concept sportif. C'est à chaque fois un plaisir de le voir grimper la rampe qui mène au boulodrome depuis le parking. Dud, ta soupe au pois c'est tout purement du bonheur et ta disponibilité et ton engagement sont fortement appréciés. Le comité et les membres de la pétanque du Mont s'unissent sous ma plume, pour te remercier chaleureusement. On te dit d'avance à l'année prochaine.

### Tournoi interclubs 2011-2012

J'ai le privilège et la fierté de vous annoncer que notre société a qualifié une équipe pour les quarts de finales de cette compétition. Je ne manquerai pas de vous tenir informés le moment venu, car les matches ne sont pas encore déroulés. **Tenons les pouces à nos brillants membres!!!**

### Tournoi Mini-marathon 2012

Il s'est déroulé courant janvier à notre boulodrome. 24 équipes de 2 joueurs d'excellent niveau, se sont mesurées dans un esprit sportif exemplaire. Il s'agit là d'un tournoi s'étalant de 13h00 jusque vers minuit ou plus, alliant parties de boules, bien sûr, entre coupées d'un repas gommeux, la raclette. A nouveau plusieurs clubs vaudois étaient représentés à cette manifestation. Nous les remercions. De nombreux visiteurs ou spectateurs nous ont

également fait le plaisir de passer un moment parmi nous. Cette année, une équipe, on ne peut plus familiale allait donner du fil à retordre à leurs adversaires. Disons-le sans tarder, jusqu'à remporter la compétition. En effet, **Steven Tamburini et sa maman Anne-Marie** ont défié et **battu** la paire **Jean-Marc Curchod, Jean-Jacques Burnat** sur le score serré de 13 à 11. Merci à toutes et à tous pour avoir permis que cette réunion de pétanque se soit déroulée sous les meilleurs hospices. Voilà la photo des finalistes 2012.

### Tournoi des Potes 2011-2012:

A nouveau disputé par 24 équipes de 2 joueurs, dans nos belles installations du Châtaignier, il a débuté en septembre 2011 et s'est achevé en février 2012. Provenant de clubs de pétanque divers, joueuses et joueurs se sont mesurés en matches aller et retour, pour tenter d'arracher la victoire finale. Le couperet est tombé lors du repas de clôture au Restaurant du Relais du Grand-Mont. Remerciements au passage au patron et à son personnel pour l'excellent repas qui nous a été servi. Yves Pache nous a appris, preuve à l'appui, que cette année, la palme revenait au couple palinzards **Anne-Marie et Giovanni Tamburini** (et oui encore elle, direz-vous). Sur 46 parties disputées, ils ont totalisé 396 points, reléguant leurs dauphins, Jean-Marc Curchod et Margot Schwab à 381 points et les 3<sup>es</sup>, Thongvanh Lor Van à 361 points. Ne manquons pas de les féliciter et également de remercier ici toutes celles et ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, permis que cette longue série de parties aient pu se dérouler dans une formidable ambiance.

*Francis Etienne*



**Finaliste du Mini-marathon: Steven, Jean-Jacques, Anne-Marie et Jean-Marc**

## Société des lotos

Depuis de nombreuses années, ce sont quatre Sociétés locales qui collaborent à l'organisation des traditionnels lotos régulièrement agendés début mars et début novembre. Chaque société est dûment représentée au sein du Comité que nous voulons, en principe, permanent. Relativement récemment, nous avons opté pour le système « fribourgeois » qui offrait à de nombreux joueurs la tentation de se déplacer au-delà de nos frontières cantonales.

Pour des raisons qui lui sont propres, l'une des Sociétés engagées a décidé de renoncer à sa participation, pourtant fort appréciée. Dès lors, nous devons songer à une restructuration pour d'une part, maintenir l'organisation de lotos dans notre localité, et d'autre part, redonner quelque élan par des idées et propositions nouvelles.

Nous invitons toute personne ou Société intéressée à prendre contact avec M. Pierre-André Jan, actuel caissier, rte de Cugy 50, tél. 021 652 93 36, lequel sera en mesure de vous fournir tout renseignement complémentaire utile. Toute personne intéressée, membre d'une société locale ou intervenant à titre individuel, sera la bienvenue au sein de notre Comité. Nous demeurons volontiers dans l'attente de vos appels et vous remercions très vivement par avance de l'intérêt ainsi manifesté pour le maintien de nos Lotos montains.

Le Comité

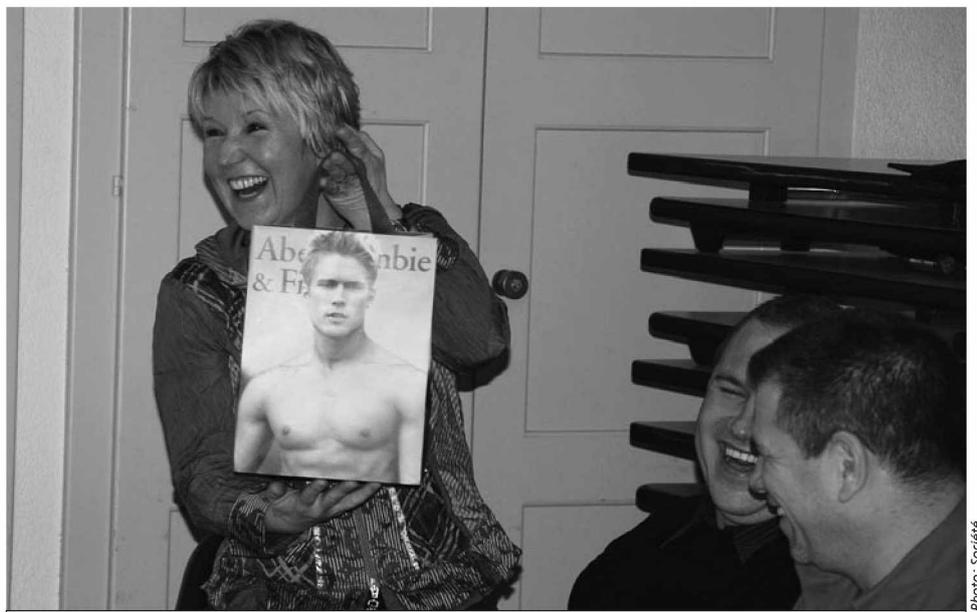


## Société de Développement

Chères amies et chers amis de la Société de Développement.

Le **mercredi 15 février 2012** s'est déroulé notre **66<sup>e</sup> assemblée générale** ainsi que **l'accueil des nouveaux habitants et nouveaux bourgeois du Mont**. Une trentaine de membres cotisant y ont pris part. Je tiens à remercier tous les membres présents lors de cette assemblée.

Après 10 ans de bons et loyaux services au sein du comité, notre spécialiste en recettes de cuisine, Silvia Amaidruz, a posé son tablier. Silvia avait rejoint notre sympathique équipe de la SDM courant 2002, contrainte et forcée en devenant présidente de l'UPSL. Quelle chance pour nous, comité de la SDM. Maintenant, elle va nous manquer, en particulier pour ses talents de cuisinière, ses tartelettes au citron, ses soupes, sa fondue, pour ses bonnes combines qui nous facilitent la vie tels que le numéro de commande des feuilles de chou pour emballer les saucissons de la Torrée ou les adresses pour savoir où



Société de Développement: Silvia Amaidruz à l'Assemblée Générale

chercher de bons produits. Toujours de bonne humeur et pleine d'entrain, son engagement était de l'or en barre pour un comité tel que le nôtre et plus particulièrement pour le président. Mais, nous avons aussi eu le plaisir de bénéficier de généreux coup de mains de son mari, Claude, par la mise à disposition de la chambre froide pour stocker les courses, transport de matériel avant ou après les manifestations. Alors un tout grand merci à Silvia pour son investissement ainsi qu'à son mari, pour tout son travail, toute son énergie et tout le temps qu'elle a passé pour et au sein de la SDM.

Par chance, nous avons trouvé un nouveau membre en la personne de Martina Mottier, qui a rejoint le comité lors de l'AG. Ainsi, le nouveau **comité de la société de développement** est constitué comme suit:

<u>Président</u>	Alexandre Cevey
<u>Vice-président</u>	Valter Spinazza
<u>Secrétaire</u>	Manuela Lehmann Chardonens

Le nouveau <u>caissier</u>	David Vuagniaux
<u>Secrétaire adjointe</u>	Stéphanie Cevey
<u>Resp. org. stands</u>	Florence Chevallaz

Membre et président de l' <u>Union des sociétés locales</u>	Olivier Weber
<u>Webmaster</u>	Jean-Pascal Blanc
L' <u>adjointe</u> à tous les postes	Teresa Benz
La nouvelle <u>adjointe</u> à tous les postes	Martina Mottier

Je ne le dirais jamais assez, mais un tout grand merci au comité entier de la SDM pour le travail avant, pendant et après nos manifestations. C'est énormément de temps et de sueur, mais c'est aussi énormément de plaisir car nous pouvons vous retrouver, chères Montaines et chers Montains, lors de toutes nos manifestations. Merci aussi Jean-Pascal Blanc, pour la mise à jour de notre site internet: [www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch) que je vous invite à consulter. Vous y trouverez les informations et les photos de nos manifestations.

Le changement de période pour l'envoi de nos cotisations sous forme de tout ménage avec BVR en février, ne vous



Société de Développement: Accueil des nouveaux habitants

aura, je l'espère, pas retenu pour en faire bon usage. Vos cotisations vont nous permettre de réaliser de belles animations sur la Commune et nous vous en remercions par avance.

Pour conclure, je vous rends attentifs à la prochaine AG, celle de 2013, qui a été fixée au mercredi 13 février 2013.

Accueil des nouveaux habitants. La Société de Développement a mis sous pli près de 580 invitations et 12 invitations aux nouveaux bourgeois du Mont. Près de 200 personnes ont répondu présent et se sont déplacées malgré un froid presque sibérien. Merci à eux.

### «Faites comme chez vous»

Toujours dans le but d'animer notre Commune, le jeudi 2 février 2012 a été présentée dans la salle du Petit-Mont, une comédie policière farfelue et déjantée organisée par la Société de Développement et le Groupe théâtrale de Bellevaux. C'est un bon début, car plus de 80 personnes se sont déplacées ce soir-là. Merci à tous d'avoir bravé le froid. Le comité de la SDM va certainement continuer l'expérience et vous tiendra au courant.

### La Fête de Mai

Notre comité vous attend tous très nombreux, le samedi 12 mai 2012 sur la place du Petit-Mont de 9h00 à 17h00! Le grand marché artisanal, avec plus de 70 exposants et artisans, est décrit en détail en dernière page de ce journal. Avec la traditionnelle grande vente de géraniums et de plantes pour la décoration de vos jardins et balcons, avec possibilité de laisser nos spécialistes faire l'arrangement dans vos bacs comme vous le désirez. Nous vous proposons aussi diverses animations telles que des démonstrations de gym, des démonstrations de sculpture sur bois avec des tronçonneuses, des jeux, du maquillage pour vos bambins ainsi que des tours en poneys. Nous vous attendons nombreux.

Si vous désirez participer à cette manifestation en y tenant un stand et que vous n'avez pas encore reçu une demande d'inscription de Mme Florence Chevallaz, notre responsable des stands, il vous suffit de compléter le bulletin ci-dessous et de nous le retourner.

### A vos agendas 2012

Quelques dates à mettre en rouge dans vos agendas 2012, soit le samedi 12 mai, Fête de mai, le jeudi 14 juin, conférence du Professeur Marcel Rufo à l'aula du Collège du Mottier, le jeudi 2 août, la célèbre Torrée, le samedi 29 septembre soirée moules frites au Châtaignier, le samedi 1<sup>er</sup> décembre, la non moins célèbre St-Nicolas au Châtaignier.



Société de Développement: Comédie «Faites comme chez vous»

Photo: Société

Le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreuses et nombreux lors de nos manifestations 2012 afin de partager avec vous un moment de rencontre et d'amitié sur notre Commune.

Alexandre Cevey  
Président

## Prochains journaux

### Parutions

Fin mai  
Fin juillet  
Fin septembre  
Fin novembre

### Articles

5 mai  
5 juillet  
5 septembre  
5 novembre

**Merci de respecter le délai.**

### Rédaction

#### Greffe municipal

Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 651 91 91  
Fax 021 651 91 92  
Mail [greffe@lemontsurlausanne.ch](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)

## Concours de la Banque Raiffeisen lors de la Fête de mai

Fais un dessin  
sur le thème du printemps,  
apportes-le au stand  
de la Raiffeisen, lors de  
la Fête de mai du 12 mai prochain.

Il y a trois prix de Fr. 100.-  
à gagner  
dans les catégories 4-6 ans,  
7-11 ans, 12-15 et plus.

Pour les adultes un concours  
sera organisé directement  
sur notre stand, prix Fr. 200.-

Les gagnants seront avisés par  
écrit.

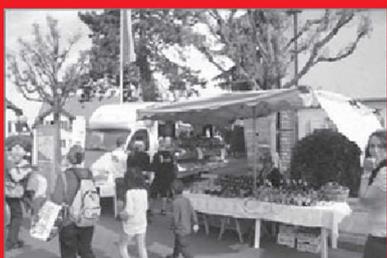
### Société de Développement Bulletin d'inscription à la Fête de Mai le samedi 12 mai 2012

Nom: .....  
Prénom: .....  
Rue: .....  
Localité: .....  
Tél. prof./privé: .....  
Nombre de bancs désirés: .....  
Nombre de bancs personnels: .....  
Produits exposés ou mis en vente: .....

Bulletin à retourner dans les meilleurs délais,  
mais **au plus tard le 14 avril 2012** à:  
**Florence Chevallaz, Av. de Valmont 20, 1010 Lausanne**



# « Fête de Mai » samedi 12 mai !



sur la Place du Petit-Mont  
de 9h à 17h

**Plus de 70 stands**

artisanat - vente de fleurs

brocante - jouets



**Boissons - Repas chauds et froids**

Préparés par les sociétés locales et  
la société de développement

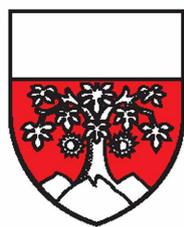
**Au programme**

Apéro-concert - Union instrumentale

Remise du prix du mérite

**Animations pour petits et grands**

tours en poneys - jeux - maquillage



**Société de développement  
du Mont-sur-Lausanne  
[www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch)**